

**PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**du jeudi 30 janvier 2020 à 20 h 30 – lieu : SEMUR EN VALLON**

**ORDRE DU JOUR :**

**1. AFFAIRES FINANCIERES**

- 1.1. Vote des Comptes de Gestion 2019,
- 1.2. Vote des Comptes Administratifs 2019,
- 1.3. Affectation des résultats 2019,
- 1.4. Débat d'Orientations Budgétaires 2020,
- 1.5. Révision du montant des attributions de compensation,
- 1.6. Attributions de compensation prévisionnelles 2020,
- 1.7. Création du Budget Annexe « ZA du Bray 2 ».

**2. INFORMATIONS DU PRESIDENT, DES VICES PRESIDENTS ET MANDATAIRES**

\*\*\*\*\*

Date de convocation : 22 janvier 2020

Date d'affichage : 22 janvier 2020

Nombre de conseillers : En exercice : 46

Présents : 38

Votants : 45

**Etaient Présents :**

MM. BRETON Jacky, BATARD Gérard, BLOT Jean-Marc, BONNEFOY Bernard, CARREAU Alain, CHAMBRIER-GILLOT David, CHÉRON Michel, FOUCAULT Yves, GASCHET Léonard, GRÉMILLON Patrick, HALGRIN Yannick, HERPIN Jean-Jacques, LACOCHE Jacques, LAMBERT Jean-Marc, LANDRÉ Daniel, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, PAIRIGOUAS Michel, PARANT Joël, RENVOISÉ Guy, REZÉ Claude, VADÉ Prosper et Mmes CHEREAU Laurence, FERRAND Brigitte, GARREAU Aline, GAUTIER Cindy, HÉRISSON Arlette, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MERCIER Nadine, NELET Annie, OLIVIER Annette, PILETTE Maryline, PRIEUR Sergine, RIOTON Marlène, STERBA Éléonora, TEISSIER Monique, membres titulaires.

**Etaient Excusés :**

M. CHABILLANT Jean-Luc donne pouvoir à M. LAMBERT Jean-Marc  
M. FOUQUET Marc donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora  
M. HARMAND Jean-Loup donne pouvoir à M. BLOT Jean-Marc  
M. HUGER Jean-Pierre donne pouvoir à M. BONNEFOY Bernard  
M. NICOLAY Christophe donne pouvoir à M. PARANT Joël  
M. SOREL Gilbert  
Mme BRIGANT Nicole donne pouvoir à M. MASSÉ Nicolas  
Mme LAUNAY Marie-Claire donne pouvoir à Mme NELET Annie

Mme GAUTIER Cindy est nommée secrétaire de séance.

La séance a été ouverte par Monsieur Jacky BRETON, Président.

Le compte rendu du conseil communautaire du 19 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

**I) Affaires Financières**

**1.1 Vote des Comptes de Gestion 2019**

Le Conseil Communautaire :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développements des comptes de tiers ainsi que les Etats de l'Actif, les Etats du Passif, les Etats des Restes à Recouvrer et les Etats des Restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

**DÉCLARE** que les comptes de gestion dressés par l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part pour les budgets suivants :

- ◆ **Budget Principal (délibération n°20200101),**
- ◆ **Budget Annexe Petite Enfance (délibération n° 20200102),**
- ◆ **Budget Annexe Base de Loisirs (délibération n°20200103),**
- ◆ **Budget Annexe Habitations Légères de Loisirs (délibération n°20200104),**
- ◆ **Budget Annexe Centre de Santé (délibération n°20200105),**
- ◆ **Budget Annexe SPANC (délibération n°20200106),**
- ◆ **Budget Annexe Ordures Ménagères (délibération n°20200107),**
- ◆ **Budget Annexe Locations/Ventes de Bâtiments Industriels (délibération n°20200108),**
- ◆ **Budget Annexe Aménagement de Terrains ZA du Pressoir 1 (délibération n°20200109),**
- ◆ **Budget Annexe Aménagement de Terrains ZA du Pressoir 2 (délibération n°20200110),**
- ◆ **Budget Annexe Zone d'Activités du Bray (délibération n°20200111),**
- ◆ **Budget Annexe Zone Commerciale du Bray (délibération n°20200112),**
- ◆ **Budget Annexe Zone d'Activités La Pocherie (délibération n°20200113),**
- ◆ **Budget Annexe Zone d'Activités Les Chapelles (délibération n°20200114),**
- ◆ **Budget Annexe Zone d'Activités La Borde (délibération n°20200115).**

## **1.2 Vote des Comptes Administratifs 2019**

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire les comptes administratifs de la collectivité concernant l'exercice budgétaire 2019.

Le Conseil est ensuite invité à approuver les comptes administratifs et se prononcer sur leurs conformités avec les comptes de gestion du Comptable sur les budgets suivants :

### **◆ Vote du Compte Administratif 2019 - Budget Principal (délibération n°20200116)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Bray et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat excédentaire de 465 568.22 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat excédentaire de 192 128.97 €**

*Soit un résultat de clôture excédentaire de 657 697.19 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Bray et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote :

**Votants : 44**

**Voix pour : 44**

Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

### **◆ Vote du Compte Administratif 2019 – Budget annexe Petite Enfance (délibération n°20200117)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Bray et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat déficitaire de 176.92 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat déficitaire de 49 500.00 €**

*Soit un résultat de clôture déficitaire de 49 676.92 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**  
Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 - Budget annexe Base de Loisirs (délibération n°20200118)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat déficitaire de 19.98 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat excédentaire de 41 546.85 €**

*Soit un résultat de clôture excédentaire de 41 526.87 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**  
Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 – Budget annexe Habitations Légères de Loisirs (délibération n°20200119)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section d'Exploitation,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat excédentaire de 14 604.72 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat déficitaire de 15 202.49 €**

*Soit un résultat de clôture déficitaire de 597.77 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**  
Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 – Budget annexe Centre de Santé (délibération n°20200120)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat excédentaire de 1 989.28 €**

*Soit un résultat de clôture excédentaire de 1 989.28 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**  
Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 – Budget annexe SPANC (délibération n°20200121)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section d'Exploitation,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat excédentaire de 4 607.28 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat déficitaire de 543.28 €**

*Soit un résultat de clôture excédentaire de 4 063.66 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**

Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 – Budget annexe Ordures Ménagères (délibération n°20200122)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section d'Exploitation,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat excédentaire de 147 950.97 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat déficitaire de 1 511.60 €**

*Soit un résultat de clôture excédentaire de 146 439.37 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**

Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 - Budget annexe Locations/Ventes de Bâtiments Industriels (délibération n°20200123)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat excédentaire de 30 900.00 €**

*Soit un résultat de clôture excédentaire de 30 900.00 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**

Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 – Budget annexe Aménagement de Terrains ZA Pressoir 1 (délibération n°20200124)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

*Soit un résultat de clôture de 0.00 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**

Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 - Budget annexe Aménagement de Terrains ZA Pressoir 2 (délibération n°20200125)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

*Soit un résultat de clôture de 0.00 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**

Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 - Budget annexe ZA du Bray (délibération n°20200126)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat excédentaire de 0.67 €**

*Soit un résultat de clôture excédentaire de 0.67 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**

Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 – Budget annexe ZC du Bray (délibération n°20200127)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

*Soit un résultat de clôture de 0.00 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**

Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 - Budget annexe ZA la Pocherie (délibération n°20200128)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

*Soit un résultat de clôture de 0.00 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**

Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 - Budget annexe ZA les Chapelles (délibération n°20200129)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

*Soit un résultat de clôture de 0.00 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**

Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

◆ **Vote du Compte Administratif 2019 - Budget annexe ZA la Borde (délibération n°20200130)**

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, donne le détail article par article de la Section de Fonctionnement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

Il cite ensuite le détail par programme de la Section d'Investissement,

**La vue d'ensemble fait apparaître un résultat de 0.00 €**

*Soit un résultat de clôture de 0.00 €*

Monsieur Jacky BRETON, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, quitte la salle afin de ne pas participer à la présente délibération.

Il est alors procédé au vote : **Votants : 44** **Voix pour : 44**

Par conséquent, le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

**1.3 Affectation des résultats 2019**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14, M49 et M4,

Après avoir examiné et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019,

Conformément aux dispositions des instructions budgétaires et comptables, les résultats d'un exercice écoulé font l'objet d'une procédure particulière d'affectation.

Il apparait notamment que le besoin de financement de la section d'investissement, tel qu'il est déterminé au 31 décembre de l'année, doit être prioritairement couvert par l'excédent dégagé en section de fonctionnement.

Le Président informe l'ensemble des conseillers communautaires des résultats d'exécution d'exploitation des comptes administratifs 2019 des budgets suivants :

◆ **Affectation du résultat du Budget Principal (délibération n°20200131)**

Section de fonctionnement

au titre des exercices antérieurs :	330 566.25 €
au titre de l'exercice arrêté :	135 001.97 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>465 568.22 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	192 128.97 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	264 950.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté (ligne 001)	192 128.97 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	465 568.22 €

◆ **Affectation du résultat du Budget Petite Enfance (délibération n°20200132)**

Section de fonctionnement

au titre des exercices antérieurs :	4 695.62 €
au titre de l'exercice arrêté :	-4 872.54 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>-176.92 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	-49 500.00 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	49 500.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation au déficit d'investissement reporté (ligne 001)	-49 500.00 €
- Affectation au déficit de fonctionnement reporté (ligne 002)	-176.92 €

◆ **Affectation du résultat du Budget Base de Loisirs (délibération n°20200133)**

Section d'exploitation

au titre des exercices antérieurs :	0.00 €
au titre de l'exercice arrêté :	-19.98 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>-19.98 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	41 546.85 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	-2 240.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté (ligne 001)	41 546.85 €
- Affectation au déficit de fonctionnement reporté (ligne 002)	-19.98 €

◆ **Affectation du résultat du Budget Habitations Légères Loisirs (délibération n°20200134)**

Section d'exploitation

au titre des exercices antérieurs :	0.00 €
au titre de l'exercice arrêté :	14 604.72 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>14 604.72 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	-15 202.49 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	-400.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	15 602.49 €
- Affectation au déficit d'investissement reporté (ligne 001)	-15 202.49 €
- Affectation au déficit d'exploitation reporté (ligne 002)	-997.77 €

◆ **Affectation du résultat du Budget Centre de Santé (délibération n°20200135)**

Section de fonctionnement

au titre des exercices antérieurs :	0.00 €
au titre de l'exercice arrêté :	0.00 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>0.00 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	1 989.28 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté (ligne 001)	1 989.28 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	0.00 €

◆ **Affectation du résultat du Budget SPANC (délibération n°20200136)**

Section d'exploitation

au titre des exercices antérieurs :	10 363.12 €
au titre de l'exercice arrêté :	-5 755.84 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>4 607.28 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	-543.62 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	543.62 €
- Affectation au déficit d'investissement reporté (ligne 001)	-543.62 €
- Affectation à l'excédent d'exploitation reporté (ligne 002)	4 063.66 €

◆ **Affectation du résultat du Budget ORDURES MENAGERES (délibération n°20200137)**

Section d'exploitation

au titre des exercices antérieurs :	23 589.09 €
au titre de l'exercice arrêté :	124 361.88 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>147 950.97 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	-1 511.60 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	1 511.60 €
- Affectation au déficit d'investissement reporté (ligne 001)	-1 511.60 €
- Affectation à l'excédent d'exploitation reporté (ligne 002)	146 439.37 €

◆ **Affectation du résultat du Budget Locations/Ventes de Bâtiments Industriels (délibération n°20200138)**

Section de fonctionnement

au titre des exercices antérieurs :	0.00 €
au titre de l'exercice arrêté :	0.00 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>0.00 €</b>



Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	30 900.00 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	-30 900.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,  
De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté (ligne 001)	30 900.00 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	0.00 €

**◆ Affectation du résultat du Budget Aménagement Terrains ZA Pressoir 1 (délibération n°20200139)**

Section de fonctionnement

au titre des exercices antérieurs :	0.00 €
au titre de l'exercice arrêté :	0.00 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>0.00 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	0.00 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,  
De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté (ligne 001)	0.00 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	0.00 €

**◆ Affectation du résultat du Budget Aménagement Terrains ZA Pressoir 2 (délibération n°20200140)**

Section de fonctionnement

au titre des exercices antérieurs :	0.00 €
au titre de l'exercice arrêté :	0.00 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>0.00 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	0.00 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,  
De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté (ligne 001)	0.00 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	0.00 €

**◆ Affectation du résultat du Budget ZA du Bray (délibération n°20200141)**

Section de fonctionnement

au titre des exercices antérieurs :	0.00 €
au titre de l'exercice arrêté :	0.00 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>0.00 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	0.67 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté (ligne 001)	0.67 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	0.00 €

◆ **Affectation du résultat du Budget ZC du Bray (délibération n°20200142)**

Section de fonctionnement

au titre des exercices antérieurs :	0.00 €
au titre de l'exercice arrêté :	0.00 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>0.00 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	0.00 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté (ligne 001)	0.00 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	0.00 €

◆ **Affectation du résultat du Budget ZA la Pocherie (délibération n°20200143)**

Section de fonctionnement

au titre des exercices antérieurs :	0.00 €
au titre de l'exercice arrêté :	0.00 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>0.00 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	0.00 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté (ligne 001)	0.00 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	0.00 €

◆ **Affectation du résultat du Budget ZA les Chapelles (délibération n°20200144)**

Section de fonctionnement

au titre des exercices antérieurs :	0.00 €
au titre de l'exercice arrêté :	0.00 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>0.00 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	0.00 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté (ligne 001)	0.00 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	0.00 €

◆ **Affectation du résultat du Budget ZA la Borde (délibération n°20200145)**

Section de fonctionnement

au titre des exercices antérieurs :	0.00 €
au titre de l'exercice arrêté :	0.00 €
<b>Soit un résultat à affecter :</b>	<b>0.00 €</b>

Section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement : (Hors restes à réaliser)	0.00 €
Solde des restes à réaliser en investissement :	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

De statuer sur l'affectation du résultat comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068)	0.00 €
- Affectation à l'excédent d'investissement reporté (ligne 001)	0.00 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	0.00 €

**1.4 Présentation du DOB 2020**

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, par renvoi de l'article L5211-36, prévoit que dans les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil communautaire sur les orientations générales du budget, les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Le rapport contient également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle, exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail) et la structure et gestion de la dette.

Ce rapport du débat d'orientations budgétaires est transmis au représentant de l'Etat et aux communes membres.

Messieurs le Président et Vice-Président en charge des Finances présentent la situation financière de la collectivité sur la base des résultats de l'exercice 2019, exposent les grandes lignes directrices pour 2020 et ouvrent le débat.

Le 30 janvier 2020, s'est tenu le Débat d'Orientations Budgétaires 2020.

**1.5 Attributions de compensation : révision du montant et attributions prévisionnelles 2020**

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Suite la fermeture de l'entreprise Arjo Wiggins, la communauté de communes, à compter de 2020, connaîtra une perte importante de bases fiscales de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et donc une perte de produit fiscal significative.

Monsieur le Président informe que, lors d'une diminution des bases imposables de fiscalité professionnelle de l'EPCI, l'organe délibérant de l'EPCI peut décider de réduire le montant des attributions de compensation. Dans cette hypothèse, l'accord des conseil municipaux des communes dont l'attribution de compensation serait diminuée n'est pas requis. Un vote à la majorité simple de l'organe délibérant de l'EPCI suffit.

Monsieur le Président expose donc les modalités de réduction des attributions de compensation. Différentes hypothèses sont ainsi expliquées :

- Hypothèse 1 : réduction de l'attribution de compensation de la commune de Bessé-sur Braye de 250 000 €,
- Hypothèse 2 : réduction de l'attribution de compensation de la commune de Bessé-sur Braye de 250 000 €, et des autres communes membres de 50 000 € au prorata de leur potentiel financier par habitant,
- Hypothèse 3 : réduction de l'attribution de compensation de la commune de Bessé-sur Braye de 250 000 €, et des autres communes membres de 25 000 € au prorata de leur potentiel financier par habitant,
- Hypothèse 4 : réduction de l'attribution de compensation de la commune de Bessé-sur Braye de 200 000 €, et des autres communes membres de 50 000 € au prorata de leur potentiel financier par habitant.

Il est proposé au conseil communautaire de statuer sur la révision des attributions de compensation telle qu'exposée.

Après en avoir délibéré, et après avoir décidé de voter à bulletin secret, à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucune hypothèse n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, à la majorité relative.

A chaque tour de scrutin nécessaire, il est décidé de retirer du vote, l'hypothèse qui aura récolté le moins de suffrage.

Deux assesseurs ont été nommés : Mesdames GARREAU Aline et GAUTIER Cindy.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, il en ressort :

Nombre de votants : 45 Nombre de suffrages exprimés : 45 Majorité absolue : 23

- **1<sup>er</sup> tour :**

- Hypothèse 1 : 12 voix
- Hypothèse 2 : 2 voix
- Hypothèse 3 : 12 voix
- Hypothèse 4 : 19 voix

▪ La majorité absolue n'étant pas atteinte, il est procédé à un 2<sup>ème</sup> tour.

Nombre de votants : 45 Nombre de suffrages exprimés : 45 Majorité absolue : 23

- **2<sup>ème</sup> tour :**

- Hypothèse 1 : 14 voix
- Hypothèse 3 : 13 voix
- Hypothèse 4 : 18 voix

▪ La majorité absolue n'étant pas atteinte, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour.

Nombre de votants : 45 Nombre de suffrages exprimés : 45 Majorité requise : 23

- **3<sup>ème</sup> tour :**

- Hypothèse 1 : 23 voix
- Hypothèse 4 : 22 voix

▪ La majorité relative étant atteinte, l'hypothèse 1 est entérinée.

A la suite du vote, Monsieur le Président expose la nouvelle répartition des attributions de compensation.

	<i>Rappel : Attributions de compensation définitives 2019</i>	<i>Révision des attributions de compensation (1° du V de l'article 1609 nonies C du code général des impôts)</i>	<i>Attributions de compensation prévisionnelles 2020</i>
Berfay	20 430 €	0 €	20 430 €
Bessé sur Braye	1 234 573 €	-250 000 €	984 573 €
Cogners	-31 699 €	0 €	-31 699 €
Conflans sur Anille	-2 886 €	0 €	-2 886 €
Dollon	122 708 €	0 €	122 708 €
Ecorpain	-12 906 €	0 €	-12 906 €
La Chapelle Huon	-38 333 €	0 €	-38 333 €
Lavaré	64 013 €	0 €	64 013 €
Marolles lès Saint Calais	28 911 €	0 €	28 911 €
Montaillé	-25 302 €	0 €	-25 302 €
Rahay	-22 905 €	0 €	-22 905 €
Saint Calais	549 362 €	0 €	549 362 €
Saint Gervais de Vic	-38 075 €	0 €	-38 075 €
Sainte Cérotte	-22 703 €	0 €	-22 703 €
Semur-en-Vallon	125 655 €	0 €	125 655 €
Val d'Etangson	-24 710 €	0 €	-24 710 €
Valennes	33 520 €	0 €	33 520 €
Vancé	-29 393 €	0 €	-29 393 €
Vibraye	851 911 €	0 €	851 911 €
	<b>2 782 171 €</b>	<b>-250 000 €</b>	<b>2 532 171 €</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et après avoir voté, par 23 voix pour, il est décidé :

- **DE FIXER** le montant des attributions de compensation prévisionnelles 2020 tel que présenté ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à notifier à chaque commune membre, le montant des attributions de compensation provisoires avant le 15 février 2020.

### **1.6 Création d'un budget annexe – ZA du Bray 2**

Monsieur le Président informe du projet d'aménagement d'une zone d'activités sur Vibraye, en prolongement de l'actuelle zone.

S'agissant de terrains à aménager ayant vocation à être commercialiser, la tenue d'une comptabilité de stocks s'impose et donc la création d'un budget annexe spécifiquement dédié.

Monsieur le Président rappelle que le conseil communautaire demeure souverain quant à la décision d'aménagement de cette future zone d'activités.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver la création du budget annexe « ZA du Bray 2 », soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14,
- D'opter pour un régime d'assujettissement de TVA,
- De solliciter auprès de l'INSEE l'immatriculation de ce nouveau budget annexe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **DÉCIDE**, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la création du budget annexe ZA du Bray 2 comme indiqué ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- **DÉCIDE D'OPTER** pour un régime d'assujettissement de TVA,
- **DE SOLLICITER** l'INSEE pour obtenir l'immatriculation du nouveau budget annexe,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer valablement au nom de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, tout document relatif à ce dossier.

## II) Informations du Président, des Vice-Présidents et mandataires

- COPIL OPAH : 5 mars 2020 – 10 h – Hôtel communautaire

### Prochaines dates de réunions

<b>Bureau :</b>	11 février 2020 – 20 h 30 – (hôtel communautaire)
<b>Conseil communautaire :</b>	30 janvier 2020 – 20 h 30 à Semur en Vallon 5 mars 2020 – 20 h 30 à Valennes
<b>Commissions : Voirie :</b>	16 janvier 2020 – 18 h 00 – (hôtel communautaire)
<b>Finances :</b>	05/02/2020 - 19 h 30 – (hôtel communautaire) – préparation du budget 12/02/2020 – 19 h 30 – (hôtel communautaire) – préparation du budget
<b>Tourisme :</b>	23/01/2020 – 18 h 30 – (hôtel communautaire)
<b>Ressources Humaines :</b>	6/02/2020 -18h30 (hôtel communautaire)
<b>Action sociale :</b>	29/01/2020- 18h30 (hôtel communautaire)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

**Liste des délibérations avec les numéros d'ordres**

<b>N° d'ordre</b>	<b>Intitulé des délibérations</b>	<b>Page</b>
20200101	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Principal	2020/1
20200102	Vote du compte de gestion 2019 : Budget annexe Petite Enfance	2020/1
20200103	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe Base de Loisirs	2020/1
20200104	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe Habitations Légères de Loisirs	2020/1
20200105	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe Centre de Santé	2020/1
20200106	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe SPANC	2020/1
20200107	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe Ordures Ménagères	2020/1
20200108	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe Locations/Ventes de Bâtiments Industriels	2020/1
20200109	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe Aménagement de Terrains - ZA du Pressoir 1	2020/1
20200110	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe Aménagement de Terrains - ZA du Pressoir 2	2020/1
20200111	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe Zone d'Activités du Bray	2020/1
20200112	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe Zone Commerciale du Bray	2020/1
20200113	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe ZA la Pocherie	2020/1
20200114	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe ZA les Chapelles	2020/1
20200115	Vote du compte de gestion 2019 : Budget Annexe ZA la Borde	2020/1
20200116	Vote du compte administratif 2019 : Budget Principal	2020/2
20200117	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Petite Enfance	2020/2
20200118	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Base de Loisirs	2020/3
20200119	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Habitations Légères de Loisirs	2020/3
20200120	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Centre de Santé	2020/3
20200121	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe SPANC	2020/3
20200122	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Ordures Ménagères	2020/4
20200123	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Locations ou Ventes de Bâtiments Industriels	2020/4
20200124	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Aménagement de Terrains Zone du Pressoir 1	2020/4
20200125	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Aménagement de Terrains Zone du Pressoir 2	2020/4
20200126	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Zone d'Activité du Bray	2020/5
20200127	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Zone Commerciale du Bray	2020/5
20200128	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Zone d'Activités la Pocherie	2020/5
20200129	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Zone d'Activités les Chapelles	2020/5
20200130	Vote du compte administratif 2019 : Budget Annexe Zone d'Activités la Borde	2020/6
20200131	Affectation du résultat 2019 : Budget Principal	2020/6
20200132	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Petite Enfance	2020/6
20200133	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Base de Loisirs	2020/7
20200134	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Habitations Légères de Loisirs	2020/7
20200135	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Centre de Santé	2020/7
20200136	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe SPANC	2020/8
20200137	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Ordures Ménagères	2020/8
20200138	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Locations/Ventes de Bâtiments Industriels	2020/8
20200139	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Aménagement de Terrains de la ZA du Pressoir 1	2020/9
20200140	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Aménagement de Terrains de la ZA du Pressoir 2	2020/9
20200141	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Zone d'Activités du Bray	2020/9
20200142	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Zone Commerciale du Bray	2020/10
20200143	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Zone d'Activités de la Pocherie	2020/10
20200144	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Zone d'Activités les Chapelles	2020/10
20200145	Affectation du résultat 2019 : Budget Annexe Zone d'Activités la Borde	2020/11
20200146	Débat d'Orientation Budgétaire 2020	2020/11
20200147	Attributions de compensation prévisionnelles 2020 -- révision du montant	2020/11
20200148	Création du Budget Annexe ZA du Bray 2	2020/13